

F. PLANTES EN POTS, FINIES

10. Avez-vous cultivé des plantes en pots en 2001? (Inclure les plantes suspendues.) Oui Non (passez à la section G)

	Code	Nombre total de pots
a. Azalées	160	
b. Géraniums (en pots seulement)	161	
c. Lis	162	
d. Poinsettias	163	
e. Chrysanthèmes en pots	164	
f. Plantes tropicales ou plantes vertes (incluez les fougères, mais non les plantes suspendues)	165	
g. Plantes suspendues (à feuillage)	167	
h. Plantes suspendues (pour l'extérieur).....	166	
i. Autres (veuillez préciser)	177	

G. BOUTURES, ARBRES DE SEMIS ET MATÉRIEL DE MULTIPLICATION

11. Avez-vous cultivé des boutures, des arbres de semis ou du matériel de multiplication en 2001? Oui Non (passez à la section H)

	Code	Nombre total de plants
a. Chrysanthèmes	170	
b. Poinsettias	171	
c. Géraniums	172	
d. Arbres de semis	174	
e. Autres (p. ex. boutures)	173	

H. PLANTES À REPIQUER

12. Avez-vous cultivé des plantes à repiquer en 2001? (p. ex. caissettes) (Inclure les plantes prêtes à transporter dans les jardins ou les champs par l'acheteur) Oui Non (passez à la section I)

	Code	Nombre total de plants
a. Plantes ornementales de garniture.....	175	
b. Plantes potagères de garniture	176	

I. FLEURS COUPÉES

13. Avez-vous cultivé des fleurs coupées en 2001? (Exclure les fleurs coupées et séchées) Oui Non (passez à la section J)

	Code	Nombre total de tiges
a. Alstroemeria.....	150	
b. Oeillet, miniatures ou teints	140	
c. Chrysanthèmes, ordinaires	141	
d. Chrysanthèmes, pompons	142	
e. Jonquilles	152	
f. Freesias	145	
g. Gerberas	143	
h. Iris	144	
i. Lis	153	
j. Roses, sauf la variété sweetheart	146	
k. Roses, sweetheart	147	
l. Mufliers	148	
m. Tulipes	149	
n. Autres (veuillez préciser)	151	

J. ACHATS DE PRODUITS HORTICOLES

14. a. En 2001, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la culture? 123 \$

b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province? 126 %

15. a. En 2001, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la revente? 124 \$

b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province? 127 %

16. Total des dépenses pour les produits horticoles (somme des codes 123 et 124) 125 \$

K. MAIN-D'OEUVRE

Les questions suivantes ont trait au nombre de personnes employées par votre serre en 2001. Ne comptez pas les personnes embauchées pour faire des travaux à contrat, de l'aménagement paysager et de la vente au détail. Inclure les propriétaires et leur famille.

17. Quel était le nombre de travailleurs à temps plein (qui ont travaillé plus de 30 heures par semaine pendant au moins 8 mois) en 2001? 241 Nbre

18. Quel était le nombre de travailleurs à temps partiel (tous les autres travailleurs) en 2001? 242 Nbre

19. Quel était le nombre total de travailleurs (y compris les propriétaires) que vous avez employés en 2001? (somme des codes 241 et 242) 111 Nbre

20. Montant total des salaires versés en 2001 (y compris ceux des propriétaires)? 122 \$

L. AUTRES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS

En 2001, quelles ont été

	Code	Dollars
21. Vos dépenses pour le combustible utilisé pour l'exploitation de la serre (inclure tous les types de combustibles utilisés : gaz, électricité, etc.)?	121	\$
22. Vos autres dépenses pour la culture en serre (l'engrais, les insecticides, les fongicides, la mousse de sphaigne, etc.) en 2001?	114	\$
23. Vos dépenses pour les autres frais d'exploitation (intérêt, impôt, assurance, emballage, réparation des immeubles et de la machinerie et travaux à contrat, etc.) en 2001?	112	\$
24. Vos dépenses d'exploitation totales en 2001? (somme des codes 125, 122, 121, 114 et 112)	113	\$
25. Quelle est votre estimation de la valeur marchande actuelle de votre serre (terrain, bâtiments, outillage et machinerie)?	120	\$

M. VENTES DE FLEURS, DE PLANTS ET DE PLANTES (avant taxes de vente)

26. En 2001, avez-vous vendu des fleurs coupées, des plantes en pots ou à repiquer, des plantes potagères ou des boutures enracinées? (Incluez les ventes de produits achetés pour la revente) Oui Non

Indiquez la :

	Code	Dollars
a. Valeur des ventes aux détaillants de fleurs (p. ex. fleuristes, centres de jardinage, etc.)	130	\$
b. Valeur des ventes aux grossistes canadiens (y compris les ventes faites par enchères à rebours)	131	\$
c. Valeur des ventes aux magasins à succursales	132	\$
d. Valeur des ventes à d'autres serres	133	\$
e. Valeur des exportations faites directement par votre entreprise	134	\$
f. Valeur des ventes au public effectuées à votre serre, sur le bord de la route ou autrement	135	\$
g. Valeur des ventes aux gouvernements et autres organismes publics (p. ex. municipalités, commissions scolaires, provinces, etc.)	138	\$
h. Valeur des ventes au moyen d'autres circuits de distribution	136	\$
27. Total des ventes de fleurs, de plants et de plantes (somme des codes 130 à 135, 138 et 136)	137	\$

PARTIE II PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES

O. PÉPINIÈRES

Les questions suivantes ont trait à la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière.

29. Est-ce que les chiffres seront déclarés en : acres hectares arpents (Québec seulement)

	Code	Superficie en champ	Code	Superficie en contenant
30. En 2001, quelle était la superficie du terrain appartenant à votre pépinière et utilisée pour la culture de plants de pépinière?	601		104	
31. En 2001, quelle était la superficie du terrain pris en location par votre pépinière pour la culture de plants de pépinière?	602		105	
32. En 2001, quelle était la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière (somme des codes 601 et 602)?	603			

P. MAIN-D'OEUVRE (PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES)

Les questions suivantes ont trait au nombre de personnes employées par votre pépinière ou gazonnière en 2001. Ne comptez pas les personnes embauchées pour faire des travaux à contrat, de l'aménagement paysager et de la vente au détail. Inclure les propriétaires et leur famille.

	Code	Nbre	
33. Quel était le nombre de travailleurs à temps plein (qui ont travaillé plus de 30 heures par semaine pendant au moins 8 mois) en 2001?	708		
34. Quel était le nombre de travailleurs à temps partiel (tous les autres travailleurs) en 2001?	212		
35. Quel était le nombre total de travailleurs (y compris les propriétaires) qui ont travaillé pour votre pépinière ou gazonnière en 2001? (somme des codes 708 et 212)	214		
36. Montant total des salaires versés en 2001? (y compris ceux des propriétaires)	216		\$

Q. ACHATS DANS LES PÉPINIÈRES (PRODUITS HORTICOLES SEULEMENT) (avant taxes de vente)

37. En 2001, avez-vous acheté des arbres fruitiers et d'ornement, des plants à repiquer et/ou des bulbes?
 Oui Non (passez à la section R)

	Code	Dollars
38. Quelles ont été vos dépenses en 2001 pour les produits de pépinière destinés à la culture?	230	\$
39. Quelles ont été vos dépenses en 2001 pour les produits de pépinière destinés à la revente?	231	\$
40. a. Dépenses totales pour les produits de pépinière en 2001? (somme des codes 230 et 231)	232	\$
b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province?	233	%

R. VENTES EN 2001 DE PLANTS DE PÉPINIÈRE (avant taxes de vente)

41. Avez-vous vendu des plants de pépinière en 2001?

Oui Non (passez à la section S)

	Code	Dollars
42. a. En 2001, à combien se sont chiffrées vos ventes de plants cultivés en pépinière à partir de semences et vos ventes de plants achetés et repiqués?	217	\$
b. À combien se sont chiffrées vos ventes de plants achetés pour la revente? (Exclure les ventes pour l'aménagement)	218	\$
43. a. Valeur des ventes totales de plants de pépinière en 2001 (somme des codes 217 et 218)	219	\$
b. Quel pourcentage de ces ventes provenait de plants cultivés en contenant?	215	%
44. Veuillez répartir vos ventes (telles que déclarées à la question 43a) selon les catégories suivantes :		
a. Plants vendus directement au public	220	\$
b. Plants fruitiers vendus directement aux producteurs de fruits	221	\$
c. Plants vendus aux paysagistes (y compris la valeur des plants que vous avez utilisés dans les travaux d'aménagement et d'entretien paysager)	222	\$

R. VENTES EN 2001 DE PLANTS DE PÉPINIÈRE (avant taxes de vente) - fin		Code	Dollars
44. Veuillez répartir vos ventes (telles que déclarées à la question 43a) selon les catégories suivantes :			
d. Plants vendus aux centres de jardinage		223	\$
e. Plants vendus aux gros détaillants (magasins à succursales)		224	\$
f. Plants vendus à d'autres pépinières		225	\$
g. Valeur des exportations faites directement par votre entreprise		226	\$
h. Valeur des ventes aux organismes publics (p.ex. municipalités, commissions scolaires, provinces, etc.)		227	\$
i. Plants vendus à d'autres acheteurs (p. ex. entreprises de reboisement)		228	\$
45. Ventes totales de plants de pépinière en 2001 (somme des codes 220 à 228). Nota : le code 229 doit être égal au code 219)		229	\$

VEUILLEZ VOUS ASSURER D'AVOIR REMPLI LES SECTIONS «Q» ET «R» SI VOUS AVEZ ACHÉTÉ DES PLANTS DE PÉPINIÈRE DESTINÉS À LA REVENTE, ET CE MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS CULTIVÉ DE PLANTS DE PÉPINIÈRE.

NOTA : VEUILLEZ PASSER À LA SECTION «S» SI VOUS AVEZ EFFECTUÉ DES ACHATS DE GAZON DESTINÉ À LA REVENTE, ET CÉ MÊME SI VOUS N'AVEZ PROCÉDÉ À AUCUNE CULTURE DE GAZON.

S. GAZONNIÈRES

46. Avez-vous cultivé ou vendu du gazon en 2001?	Oui	700	1	Non	700	2	(passez à la section T)
47. Quelle était la superficie totale en gazon cultivé sur les terres possédées ou louées par l'entreprise en 2001?		Code	Superficie				
48. Quelle était la superficie en gazon cultivé pour la vente en 2001?		631					
49. a. Quelles ont été vos dépenses pour le gazon destiné à la revente en 2001? (avant taxes de vente)		632					
b. Quel pourcentage de ces dépenses représente les achats faits auprès d'autres pépinières ou gazonnières dans votre province? (avant taxes de vente)		633				\$	
50. a. Quelle a été la valeur totale de vos ventes de gazon cultivé pour la vente en 2001? (avant taxes de vente)		634				\$	
b. Quelle a été la valeur totale de vos ventes de gazon acheté pour la revente en 2001 avant taxes de vente?		635				\$	

T. VENTES TOTALES

51. Veuillez calculer les ventes totales de plants de pépinière et de gazon. (somme des codes 229, 634 et 636)		244		\$
--	--	-----	--	----

ACCORD SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

Pour les résidents de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère des Ressources forestières et du secteur Agroalimentaire de Terre-Neuve, le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Manitoba, le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, et le ministère de l'Agriculture et des Pêches de la Colombie-Britannique, conformément à l'article 12 de la Loi sur la statistique (L.R.C. 1985, ch. S-19). Adressez vos questions et commentaires à la Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Êtes-vous d'accord sur le partage des renseignements? Oui 051 1 Non 051 2

Pour les résidents du Québec :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, l'enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec, conformément à l'article 11 de la Loi sur la statistique.

COMMENTAIRES :

Réservé au bureau 052

ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES SERRES, LES PÉPINIÈRES ET LES GAZONNIÈRES - 2001

Notes explicatives

Le questionnaire ci-joint a pour but de recueillir des renseignements sur l'industrie des SERRES, DES PÉPINIÈRES ET DES GAZONNIÈRES au Canada. Les présentes notes explicatives répondent aux questions que vous pourriez avoir et vous aident à remplir le document de l'enquête.

Si votre exploitation comporte des activités non agricoles comme la vente au détail, les contrats d'aménagement paysager ou la pose de gazon, veuillez ne pas indiquer dans le présent questionnaire les chiffres qui se rapportent à cette partie de votre entreprise.

PARTIE I : EXPLOITATION DE SERRE

Section C : Superficie et nombre de mois en exploitation

Question C4 : Quelle était la superficie totale sous verre en 2001?

Question C5 : Quelle était la superficie totale sous matière plastique en 2001?

- o Incluez sous verre - la fibre de verre ou le plexiglass.
- o Incluez sous matière plastique - d'autres types de protection comme des isolants rigides, des puits de mine ou des serres entourées de verre avec un toit en plastique.

Section D : Surface de production, quantité produite et valeur des légumes de serre

Questions D7a à D7e. Avez-vous produit et vendu des tomates, concombres, laitues et piments de serre ou d'autres légumes de serre en 2001?

Par exemple : si vous avez cultivé plusieurs cultures de tomates de serre, veuillez rapporter vos données de la manière suivante. Si vous avez cultivé 1000 pi.ca. (de tomates de serre) avec une production de 2000 livres pour la première culture, 1000 pi.ca. (de tomates de serre) avec une production de 2000 livres pour la deuxième culture, rappez 1000 pi.ca. avec une production de 4000 livres. Procédez de la même manière pour les concombres, laitues et piments. Si vous déclarez de la laitue frisée, romaine ou iceberg, comptez chaque plant comme une TÊTE de laitue.

Question D7e.

- o Incluez sous AUTRES LÉGUMES DE SERRE - les brocolis, les choux de Bruxelles, les légumes chinois, les choux-fleurs, les pousses et fines herbes (prêtes à manger).
- o Excluez les fruits, le tabac, les plants de légume ou de fines herbes à repiquer, le ginseng, les asperges et les champignons.

Section E : Surface de production en 2002

Questions E9a à E9e. Est-ce que vous cultivez ou allez cultiver des légumes de serre en 2002?

Déterminez la superficie que vous utiliserez cette année pour la culture en serre de TOMATES, de CONCOMBRES, de LAITUES et de PIMENTS. Pour les AUTRES LÉGUMES DE SERRE, reportez-vous à la question D7e.

Section F : Plantes en pots - FINIES

Questions F10a à F10i. Avez-vous cultivé des plantes en pots en 2001?

Aux fins de la présente enquête, indiquez seulement votre production au Canada.

- o Incluez : les plantes ornementales non comestibles en pots.
- o Excluez : les arbres de Noël vendus en pots.

Aux fins de la présente enquête, l'expression «plantes suspendues» comprend les paniers (en osier) suspendus. Incluez aussi : la mousse de sphagne (tourbe), les pots en plastique ou en céramique.

Section H : Plantes à repiquer

Questions 12a et b. Avez-vous cultivé des plantes ornementales de garniture ou des plantes potagères de garniture à repiquer en 2001?

- o Incluez : les plants de légumes et de fines herbes qui ne sont pas encore comestibles.
- o Excluez : les plants de légumes et de fines herbes qui doivent être repiqués aux fins de l'exploitation de la serre.

Section I : Fleurs coupées

Question I13. Avez-vous cultivé des fleurs coupées?

- o Excluez : les fleurs coupées séchées.

Déclarez toutes les autres fleurs coupées et le nombre total de tiges produites dans la case «Autres».

Section J : Achats de produits horticoles

Question 14a. En 2001, combien avez-vous dépensé pour l'achat de produits horticoles destinés à la culture?

- o Incluez : seulement les fleurs, les boutures, les graines et les bulbes destinés à la culture dans votre installation.
- o Excluez : les fleurs, les boutures, les graines et les bulbes destinés à la revente.

Question 14b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres et pépinières de votre province?

Indiquez à cette question seulement le pourcentage des dépenses consacrées aux produits horticoles destinés à la culture que vous avez achetés d'autres serres, pépinières, grossistes ou autres circuits de distribution dans votre province.

Question 15a. En 2001, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la revente?

- o Incluez : seulement les fleurs, les boutures, les graines et les bulbes qui ont été achetés et destinés expressément à la revente.

Question 15b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de la province?

Indiquez à cette question seulement le pourcentage des dépenses consacrées aux produits horticoles destinés à la revente que vous avez achetés d'autres serres, pépinières, grossistes ou autres circuits de distribution dans votre province.

Si vous exploitez à la fois une serre et une pépinière, indiquez à cette section seulement la partie des dépenses pour les produits horticoles qui a trait à la serre. Veuillez vous reporter à la section sur les pépinières pour les questions sur les dépenses de la pépinière.

Section K : Main-d'oeuvre

Questions K17 et 18. Quel était le nombre de travailleurs à plein temps et à temps partiel qui ont travaillé pour votre entreprise en 2001?

Indiquez seulement les employés qui s'occupent de cultiver, d'entretenir et de récolter les plants et les légumes de serre.

- o Incluez : le propriétaire et les membres de la famille qui y ont travaillé.
- o Excluez : toutes les personnes embauchées pour faire de la vente au détail, des travaux à contrat et les commis.

Question K20. Salaires : Montant total des salaires versés en 2001?

Si vous exploitez à la fois une serre et une pépinière, indiquez à cette section la partie de la main-d'oeuvre, des salaires et des avantages qui se rapporte à la serre seulement. Reportez-vous à la section sur la pépinière pour les questions sur la main-d'oeuvre et les salaires de la pépinière.

- o Incluez : les avantages payés comme les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'indemnisation des victimes d'accidents de travail, d'assurance-chômage et de pension.
- o Excluez : les salaires et avantages versés aux employés chargés des ventes au détail, de travaux à contrat ou occupant un poste de commis.

Section L : Autres dépenses et investissements

Question L22. Vos autres dépenses pour la culture en serre en 2001?

- o Incluez : l'engrais, les insecticides, les fongicides, les supports de croissance (mousse de tourbe (spaigne), vermiculite, perlite, sable styromousse, brin de scie, etc.).

Question L23. Vos dépenses pour les autres frais d'exploitation en 2001?

- o Incluez : les factures de services d'utilité publique (téléphone, électricité), les intérêts, les impôts et taxes, les assurances, l'emballage, les réparations et les travaux à contrat.

Question L25. Quelle est votre estimation de la valeur marchande actuelle de votre serre?

Le prix que vous vous attendez de recevoir si vous vendiez aujourd'hui votre terre, vos immeubles et votre machinerie.

Section M : Ventes de fleurs, de plants et de plantes

Questions M26a à M26h. En 2001, avez-vous vendu des fleurs coupées, des plantes en pots ou à repiquer, des plantes potagères ou des boutures enracinées?

- o Incluez : les ventes de produits de serre que votre installation a produits, importés ou achetés d'une autre exploitation de serre, puis vendus.
- o Incluez les recettes de la location de plants à la rubrique «valeur des ventes au moyen d'autres circuits de distribution».

PARTIE II : PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES

Veillez exclure de cette partie du questionnaire les ventes d'arbres de Noël et les chiffres qui se rapportent à la partie de votre exploitation qui a trait aux serres (s'il y a lieu; voir les NOTES RELATIVES AUX SERRES À LA PARTIE I).

Section O : Pépinières

Questions O30 à O32. Quelle était la superficie du terrain appartenant à la pépinière ou louée par elle et utilisée pour la culture de plants de pépinière?

Incluez seulement la superficie du terrain utilisé pour la culture et l'entretien de plants de pépinière en 2001.

Section P : Main-d'oeuvre (pépinières et gazonnières)

Questions P33 à P34. Quel était le nombre de travailleurs à plein temps et à temps partiel qui ont travaillé pour votre entreprise en 2001?

- o Incluez : le nombre de travailleurs de votre entreprise qui ont été chargés de cultiver, d'entretenir et de récolter des plants de pépinière et du gazon.
- o Excluez : la main-d'oeuvre pour les ventes au détail (vendeurs dans des centres de jardinage) ou pour des travaux à contrat (par exemple, pose de gazon, aménagement paysager ou pose d'arbustes aux résidences des clients).

Question P36. Montant total des salaires versés en 2001 (y compris ceux des propriétaires)?

- o Incluez : les avantages payés comme les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'indemnisation des victimes d'accidents de travail, d'assurance-chômage et de pension ainsi que les salaires versés aux propriétaires, à la direction et aux membres de la famille.
- o Excluez : les salaires versés aux employés chargés de la vente au détail ou de travaux à contrat qui n'ont pas trait à la pépinière ou à la gazonnière.

Section Q : Achats dans les pépinières (produits horticoles seulement)

Question Q38. Quelles ont été vos dépenses en 2001 pour les produits de pépinière destinés à la culture?

Les exploitants se servent de l'expression «destiné à la culture» lorsque les plants sont cultivés à l'extérieur pour les faire grossir. Inscrivez la valeur des plants achetés qui sont destinés expressément à la culture.

Question Q39. Quelles ont été vos dépenses en 2001 pour les produits de pépinière destinés à la revente?

- o Incluez l'achat de plants destinés à la revente immédiate, sans être destinés à la culture.
- Inscrivez la valeur des plants achetés qui sont destinés expressément à la revente et non à la culture.

Question Q40b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province?

Le pourcentage total indiqué ici devrait tenir uniquement compte des dépenses visant les plants de pépinière dans votre province.

Section R : Ventes en 2001 de plants de pépinière (avant taxes de vente)

Question 43b. Quel pourcentage de ces ventes provenait de plants cultivés en contenant?

- o Incluez dans le pourcentage, les ventes de plants en contenant quelle que soit la durée de croissance des plants dans les contenants ou si les plants en contenant étaient destinés à la culture ou à la revente.

Question 44i. Plants vendus à d'autres acheteurs.

- o Incluez les recettes de la location, de la vente à des courtiers et à des entreprises de reboisement (arbres de semis).